

# Psychotrauma et étrangers malades

## Lettre du collectif Dasem psy

Étrangers atteints de psychotraumas - Évaluation des médecins de l'OFII et conséquences sur l'état de santé et le suivi médico-psychologique des étrangers malades

Madame, Monsieur, Chers collègues,

Depuis la Loi du 7 mars 2016 relative au droit des étrangers en France<sup>1</sup>, l'évaluation de l'état de santé des étrangers susceptibles de bénéficier d'un titre de séjour pour raisons de santé, autrefois dévolue aux médecins des ARS (MARS), a été transférée aux médecins de l'OFII.

Les chiffres publiés sur cette mission d'évaluation pour 2017<sup>2</sup> et ceux annoncés pour 2018<sup>3</sup> indiquent une diminution considérable d'avis positifs : une demande sur deux a obtenu un avis positif en 2017 et 2018 avec l'OFII, toutes pathologies confondues, contre trois sur quatre en 2013 avec les ARS ; quant aux pathologies psychiatriques, un quart seulement des demandes obtient un avis positif.

Nombre de soignants qui suivent des patients exilés considèrent que ces avis sous-estiment la gravité des conséquences en cas d'interruption de traitement, surestiment les possibilités réelles d'accès aux traitements dans les pays d'origine, ignorent les impossibilités de retour pour des patients ayant vécu de graves traumatismes par violences intentionnelles, et mésestiment les évaluations et la qualité du suivi des soignants. Ils constatent les conséquences de ces avis négatifs suivis de refus des préfectures de délivrer des titres de séjour : dégradation de l'état de santé et durcissement des conditions de soins pour ces patients gravement malades.

**Un collectif de soignants issus du champ hospitalier, libéral, associatif et d'acteurs de la recherche souhaite alerter sur cette situation et mobiliser les acteurs du soin avec un projet d'assises sur le thème « Psychotrauma et Etrangers malades » le 15 mai 2020**, en recueillant l'expertise des soignants pour mieux préciser les réalités du soin aux exilés en France, en particulier ceux souffrant de graves traumatismes psychiques, de manière à faire valoir la gravité des situations cliniques singulières rencontrées, afin d'améliorer leur évaluation, celle-ci ne pouvant être réduite à l'application de critères standards généraux.

Nous invitons tous les intervenants concernés par le Droit au séjour pour les étrangers malades (DASEM) à participer à ces assises qui auront lieu à Bobigny.

Nous les invitons également à participer à une enquête nationale sur les suivis de patients faisant des « Dasem Psy » qui sera réalisée prochainement visant à mieux connaître les situations et pratiques du terrain.

Nous vous remercions de diffuser cette lettre à vos réseaux.

Vous pouvez réagir à cette lettre en écrivant à l'adresse : [dasempsy@gmail.com](mailto:dasempsy@gmail.com), notamment pour nous indiquer si vous comptez participer aux assises et si vous pouvez participer à l'enquête.

**Pour le collectif Dasem psy au 18 novembre 2019, voir la liste des signataires au verso**

<sup>1</sup> LOI n° 2016-274 du 7 mars 2016. Procédure en deux temps: (1) médecin rapporteur étudiant la situation, puis (2) collège de 3 médecins émettant l'avis.

<sup>2</sup> Cf. rapport au parlement (présenté fin 2018): [http://www.ofii.fr/IMG/pdf/rapport\\_au\\_parlement\\_pem\\_2017.pdf](http://www.ofii.fr/IMG/pdf/rapport_au_parlement_pem_2017.pdf)

<sup>3</sup> 3 Cf. rapport d'activités OFII 2018: <http://www.ofii.fr/IMG/pdf/RAA%20OFII%202018-BD.pdf>

## Pour le collectif Dasem psy au 18 novembre 2019 :

Thierry **Baubet** (Professeur de psychiatrie, Université Paris 13, Inserm, Hôpital Avicenne APHP, Co-directeur scientifique du Centre National de Ressources et de Résilience), Benjamin **Bedjaoui** (psychologue, La case de santé, Toulouse), Lucile **Bleuet** (psychiatre à Osiris, Marseille), Geneviève **Bouquier** (psychologue bénévole, Médecins du Monde Bordeaux), Daniel **Brehier** (psychiatre à Médecins du Monde, Caso de Saint Denis), Jean-Louis **Caen** (médecin bénévole à l'Apardap, Grenoble), Samah **Chaaban** (médecin, La case de santé, Toulouse), Dominique **Coulot** (psychiatre référent, Centre de santé Essor, Lyon), Samuel **Dezélée** (médecin au Comede Paca, PHC UHSA de Marseille), Georges **Federmann** (psychiatre à Strasbourg), Vincent **Feireisen-Chartier** (psychologue, équipe de Liaison Pass Psychiatrie Précarité Strasbourg), Alexandre **Feltz** (médecin généraliste à Strasbourg), Claire **Gekiere** (psychiatre en Savoie, responsable EMPP), Dalila **Haddadi-Collet** (infirmière, coordinatrice du Comede Loire, Saint-Etienne), François **Journet** (psychiatre en Nord-Isère, association SPPNI), Gabrielle **Laurencin** (médecin, La case de santé, Toulouse), Olivier **Lefebvre** (médecin, coordinateur médical du Comede), Virginie **Maincion** (médecin, La case de santé, Toulouse), Reem **Mansour** (PH en médecine générale, Umcra Marseille, présidente d'Osiris), Claire **Mestre** (psychiatre à Bordeaux, présidente de l'association Ethnotopies), Guillaume **Pégon** (psychologue responsable du Carrefour Santé Mentale Précarité dans l'Ain, sociologue au Centre Max Weber à Lyon et membre du CA de Médecins du Monde), Magali **Perl** (psychologue au Comede Paca), Camille **Queneau** (psychiatre à Grenoble), Francis **Remark** (psychiatre à Périgueux), Julie **Rigaudière** (sage-femme, La case de santé, Toulouse), François **Roussel** (psychiatre bénévole au Comede Loire, Saint-Etienne), Marie-Caroline **Saglio-Yatzimirsky** (professeur en anthropologie, psychologue clinicienne à l'hôpital Avicenne de Bobigny), Martine **Timsit** (Psychiatre bénévole à l'association PromoSoins, Toulon), Adrian K. **Tingulstad** (psychologue, Cada/CPH de l'Ain, Alfa3a), Arnaud **Veisse** (médecin, directeur général du Comede), Nicolas **Velut** (psychiatre à Toulouse), Emmanuel **Venet** (psychiatre praticien hospitalier, Pass du CH Le Vinatier à Lyon-Bron), Jean-Michel **Vermande** (psychiatre à Médecins du Monde, Caso de Bordeaux), Jean-Christophe **Vignoles** (Médecin responsable EMPP Interface SDF, Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu à Lyon), Danielle **Waysman** (psychiatre libéral et bénévole à l'Apardap, Grenoble), Alain **Wendling** (psychiatre, Pass Psy de Mulhouse), Laure **Wolmark** (psychologue, coordinatrice santé mentale du Comede), Nabil **Yajjou** (médecin, La case de santé, Toulouse).